

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **BARBAZAN**

Séance du **13 janvier 2012**

Nombre de conseillers	
- en exercice	10
- présents	7
- votants	8
- absents	3
- exclus	0

L'an deux mille douze, le 13 janvier à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri GALY.

Etaient présents : MM.

mes STRADERE Michèle , LOMBARD Françoise, Mrs BRUNA Roger, SIBRA Gérard, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard,
Absente avec procuration : Mme BOLEA Maryse procuration à Mme STRADERE Michèle

Absents : Mr BOURELY Marcel, Mme NOE Liliane

Date de convocation :

09 janvier 2012

Date d'affichage :

M. me STRADERE Michèle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET
REPAS DES AINES 2012

Le Maire fait part au Conseil Municipal que le repas des aînés aura lieu le 26 février 2012 . Les conditions sont les suivantes :

- aux personnes du village de plus de 60 ans dans l'année, le repas sera gratuit.
- aux personnes plus jeunes souhaitant participer au repas, le montant sera de 21 € pour les adultes, pour les enfants de 10 à 14 ans 10 €, gratuit pour les moins de 10 ans.

Le repas, préparé par le traiteur "Auberge du Brouquet " de Charlas et le champagne seront pris en charge par la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les conditions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

SOUS-PREFECTURE
13 MARS 2012
SAINT-HIPPOLYTE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Préfecture de le et
publication ou notification du



Le Maire,

Signature